**VILLE D'HENRICHEMONT**
**1 PLACE DE LA MAIRIE**
**1 8 2 5 0  H E N R I C H E M O N T**
**☎ 02.48.26.70.04**
mairiehenrichemont@orange.fr

# ARRETE DU 10 NOVEMBRE 2023
# Portant réglementation du stationnement et de la circulation
# Lors du marché de Noël organisé par l'amicale des écoles
# Le dimanche 3 décembre 2023

**Le Maire d'Henrichemont,**

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-1 et suivants ;
- Vu le Code du commerce, notamment les articles L310-2 et R310-8 ;
- Vu, le Code de la Route et notamment son article R417-10 ;
- Vu l'organisation par l'amicale des écoles d'un marché de Noël, dimanche 3 décembre 2023 sur le domaine public ;
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules à l'occasion de cette manifestation en centre-ville.

**ARRETE :**

**Article 1er :** Le stationnement des véhicules sera interdit : le dimanche 3 décembre 2023 de 8h à 20h :
-Quart Nord de la place Henri IV
-Place de la Mairie
-Rue de la Mairie
-Rue du Nord
-Place Bernard (partie côté jeu de paume)
-Rue du Jeu de Paume

**Article 2ème :** La circulation exception faite de ceux des Sapeurs-Pompiers, Gendarmes, Médecins, Ambulanciers, Infirmiers et SAMU sera interdite ; Quart Nord de la Place Henri IV, Place de la Mairie, Rue de la Mairie, Rue du Nord, Place Bernard (partie côté jeu de paume), Rue du Jeu de Paume, le dimanche 3 décembre 2023 de 8h à 20h.

**Article 3ème** : Les barrières et panneaux matérialisant cette réglementation seront mis à disposition par les services techniques de la commune et mis en place par l'association.

**Article 4ème** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à

- Monsieur le Chef de Gendarmerie d'Henrichemont
- Le Responsable des Services Techniques de la commune
- Les organisateurs sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
018-211801097-20231110-2023_96AR-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/11/2023

Le Maire
Gilles BUREAU

MAIRIE D'HENRICHEMONT CHER

Publié sur le site internet de la commune le 10.11.2023